

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060021

N/REF : 31/05/2024 10H36 C:025951 I:32342
V/REF : 918696
V/Email reçu le Vendredi 31/05/2024 à 10H36

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0577
IMMEUBLE : MICHELLIERES 2 -0577
340/385/415 CHEMIN DES VERGERS
LES MICHELLIERES 2
38190 BERNIN

Fontaine, le 04 Juin 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 340 VERGERS PARTIES COMMUNES GAINTE TECHNIQUE 1ER ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION FUITE APRES COMPTEUR D'EAU FROIDE DANS
LA GAINTE TECHNIQUE AU 1ER ETAGE
Donneur d'ordre : M. J. QUERIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 31/05/24 A 11H15
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES DANS GAINTE TECHNIQUE AU 1ER
DEUX FUITES PRESENTES APRES COMPTEUR :
UNE SUR UN RACCORD TOURNANT AVANT QU'IL PARTE DANS LE MUR : POSE JOINT
20/27
UNE JUSTE APRES COMPTEUR : POSE DE FILASSE SUR ALIMENTATION EAU FROIDE
REMISE EN EAU - CONTROLE ETANCHEITE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 04/06/24 a 15H07 M. J. QUERIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de
distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques,
réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de
la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,40	167,40
TOTAL H.T.				167,40
T.V.A. a 10,00%				16,74
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>184,14</u>

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN